

Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

17-12-2015

au greffe du tribunal de commerce
francophone de Bruxelles

Réservé
au
Moniteur
belge



15180883

Dénomination : **Meganta Magic**

Forme juridique : société privée à responsabilité limitée

Siège : Tomberg, 240 à 1200 Wolvé Saint-Lambert

N° d'entreprise : 0643.940.141

Objet de l'acte : **Nomination**

extrait de l'AGE du 14 décembre 2015

...La séance est ouverte par Madame Ronyecz, gérante, qui constate que toutes les parts sont réunies et que l'assemblée peut valablement délibérer.

Elle expose les spécificités de son diplôme et propose, pour régulariser le problème de la gestion la nomination de Monsieur Olveti en qualité de co-gérant, ici présent qui accepte.

A l'unanimité, l'assemblée approuve la nomination du co-gérant, Monsieur Olveti.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Extrait analytique en annexe.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/12/2015 - Annexes du Moniteur belge